L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS MARDI MATIN, 23 JUIN 1874. 47me Année.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS. MARDI, 23 JUIN.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par Hoffman, Marks & Co.—au No 33 de la rue de Chartres—Bottes, souliers et brodequins.

Par E. Roger & Co., dans leurs salles d'encan,—Bottes, souliers et brodequins.

Ajournement du Congrès.

Le Congrès des Etats-Unis s'est ajourné hier soir, sans avoir statué sur la question de la Louisiane, ni sur la mise en accusation du juge Durell.

Pendant deux années de suite, la Louisiane a frappé en suppliante aux portes du Congrès pour obtenir justice contre la plus flagrante usurpation qui ait jamais été imaginée et accomplie dans cette république. Le Sénat a répondu par l'opinion unanime des membres de son comité, qu'effectivement l'intervention du juge Durell, base de toute l'usurpation, était injustifiable à tous les points de vue, car il était absolument sans aucune juridiction. La Chambre a répondu en nommant un comité d'enquête chargé d'examiner la conduite du juge Durell et ce comité a conclu en faveur de la mise en accusation du juge.

D'un autre côté, le Sénat a refusé d'admettre Pinchback, élu comme sénateur par la législature usurpatrice, et la Chambre a refusé d'admettre le même Pinchback qui se prétendait élu comme représentant par tout l'Etat* et produisait un certificat de l'usurpateur Kellogg. Le Sénat et la Chambre ont donc refusé de reconnaître et d'endosser l'usurpation dénoncée par leurs comités. Mais ils ont refusé également de reconnaître le gouvernement de McEnery, et McMillan et Sheridan n'ont pas été plus heureux que Pinchback.

De l'action des deux Chambres il semble résulter que le Congrès n'a voulu reconnaître aucun des deux gouvernements de la Louisiane, ce qui équivaut à dire qu'il n'y a pas de gouvernement légal dans cet Etat.

Or, la Constitution fait un devoir au gouvernement fédéral de garantir à chaque Etat une forme républicaine de gouvernement, et, si le Congrès était d'avis que le gouvernement de fait en Louisiane était basé sur l'usurpation et la fraude, comme cela ressort de ses actes, son devoir était clairement d'adopter le bill de M. Carpenter ou toute autre mesure propre à rendre au peuple de la Louisiane le droit de se gouverner. En ne le faisant pas, il a manqué à ses obligations constitutionnelles, il a commis un déni de justice.

Une autre clause de la constitution porte qu'aucun Etat ne sera privé de son droit de représentation au Sénat des Etats Unis. La Louisiane a droit à deux sénateurs, et elle n'en a qu'un qui siége. Voilà deux années de suite que le Sénat refuse de se prononcer sur l'admission de l'un ou de l'autre des postulants qui se disputent le second siége, McMillan et Pinchback.

Par cette clause de la constitution le Sénat était l'autorité constitutionnelle seule compétente pour décider entre les deux législatures. Il pouvait trancher le conflit, car s'il trouvait qu'aucune des deux législatures n'avait été organisée régulièrement et légalement, il pouvait en refusant d'admettre les deux postulants, déclarer qu'il reconnaîtrait l'élu d'une législature organisée suivant telle ou telle méthode. Mais en laissant se perpétuer le conflit, en refusant de voter sur le bill de M. Carpenter pour la tenue d'une nouvelle élection, le Sénat a méconnu le devoir que lui imposaient et la constitution et l'équité envers un des Etats de l'Union. Il résultera de là que, si la prochaine législature louisianaise élit un nouveau sénateur, il y aura trois postulants au lieu de deux, les prétentions des deux premiers n'ayant jamais été l'objet d'une décision.

Le rôle négatif du Congrès à l'égard de la Louisiane n'est pas certainement de nature à lui mériter nos éloges ou notre reconnaissance. Et, cependant nous devons le dire, il est un symptome peu équivoque de réaction. Deux ans plus tôt, en effet, il n'est pas douteux que le Congrès n'eût carrément reconnu, accepté et endossé toute l'usurpation, avec toutes ses monstruosités antécédentes ou conséquentes. La neutralité passive du Congrès est le résultat d'une craintive déférence envers l'opinion publique qui a été unanime à condamner l'usurpation. Elle nous donne l'assurance qu'à l'avenir une pareille usurpation ne serait plus possible. C'est toujours une consolation et une espérance.

Coupable d'un déni de justice flagrant envers la Louisiane, le Congrès a bien voulu nous faire l'aumône de quelques centaines de mille piastres pour nos inondés et il s'est montré disposé à nous accorder aussi l'aide fédérale pour nos travaux intérieurs de protection contre les inondations et d'amélioration de la navigation. Nous ne pouvons que constater le fait sans un bien vif sentiment de gratitude. Mais nous avons la satisfaction de penser qu'un grand changement s'opère dans le sentiment des masses électorales dans toute l'Union et que les Congrès qui suivront celui qui vient de s'ajourner, seront animés d'un tout autre esprit.

P. S.—L'article qui précède était écrit et composé, quand la dernière dépêche de notre bulletin télégraphique nous a annoncé que les deux Chambres du Congrès avaient, d'un commun accord, prolongé leur session jusqu'à aujourd'hui mardi, à 4 heures du soir. Nous aurons donc une séance de plus à rapporter.

CONCERTS POPULAIRES D'ÉTÉ.—Le second concert de la seconde série des concerts populaires d'été, doit avoir lieu ce soir à la salle Grunewald. Le programme en sera varié et attrayant et nous ne saurions trop engager ceux qui veulent passer une soirée agréable en entendant de bonne musique, à profiter de cette occasion.

GRAND CONCERT AU PROFIT DES INONDÉS.—Nous publions, aujourd'hui, le programme du grand concert qui doit être donné lundi prochain, dans la salle Grunewald, au profit des inondés.

Nous en parlerons plus longuement une autre fois.

PAS ENCORE TOUS RETIRÉS.—Tous les prix de la dernière loterie de la bibliothèque publique n'ont pas encore été retirés, à ce qu'il paraît, car la semaine dernière deux coupons ont été présentés et payés, $1000 chacun, au bureau principal de Louisville. Où les détenteurs de ces coupons pouvaient-ils être depuis le 31 mars? Ils dormaient peut-être, comme Rip Van Winkle. Le gouverneur Bramlette aimerait beaucoup sans doute que tous les gagnants eussent retiré leurs fonds afin d'être libre pour prendre part au prochain et dernier grand concert de loterie. Le 31 juillet est le jour désigné pour le dernier grand tirage et déjà l'affluence a commencé, et la direction ne peut suffire à répondre aux demandes qui lui sont adressées. On ne peut s'en étonner car ce cinquième tirage sera positivement le dernier. Il ne pourrait pas y en avoir d'autre, et quand il s'agit d'une distribution de $2,500,000, les mêmes personnes dans les Etats-Unis et au dehors, voudront essayer leur chance comme joueurs.

SALLE DE BILLARDS A LOUER.—L'établissement connu sous le nom de salle de billards de Miller est offert en location. Voir l'annonce dans une autre colonne.

MEUBLES A BON MARCHÉ.—C'est à M. Jos. B. Hubbard, coin Remparts et Perdido, qu'il faut s'adresser si l'on veut de bons meubles bien solides à très bon marché. Les prix auxquels ces meubles sont cotés sont d'une incroyable modicité. On peut, en choisissant bien dans les ateliers de M. Hubbard, trouver, pour un très faible montant d'argent, tout ce qu'il faut pour meubler convenablement une chambre à coucher, une salle à manger et un petit salon.

Le dernier outrage de la police.

Rien n'est si dangereux qu'un maladroit ami, a dit Lafontaine. Cette maxime peut s'appliquer aux sbires de M. Kellogg qui, en l'absence du pseudo-gouverneur, ont cru lui rendre service en dirigeant contre le *Bulletin*, leur absurde et criminelle équipée de samedi soir. Si ces hommes eussent eu le moindre bon sens, ils eussent compris que loin de faire du tort au *Bulletin* leur razzia ne ferait que rendre notre courageux et patriotique confrère plus populaire encore qu'il ne l'était déjà. Rien n'est terrible comme les gens qui ont trop de zèle, et nous supposons que le grand général Badger, qui avait cru faire un beau coup en envoyant ses hommes commettre cette maraude nocturne, a dû être, le lendemain matin, fort penaud en réfléchissant aux conséquences que cette entreprise, digne des Mandrin et des Cartouche, pourrait avoir pour lui et pour son patron.

Mais si cette maladroite et inepte tentative de suppression d'un journal ne peut nuire qu'à ses auteurs, elle n'en a pas moins une sérieuse gravité à un autre point de vue.

Si, en effet, au début d'une campagne électorale, le chef de la police métropolitaine ose prendre sur lui, sans le moindre prétexte légal, sans la moindre excuse, en dehors de toutes les formes connues, d'autoriser la saisie des formes d'un journal, à minuit, par une bande d'agents sans uniformes, qu'on était en droit de prendre pour des voleurs et de traiter comme tels, nous nous demandons jusqu'où pourra aller l'audace de ces janissaires de l'usurpation.

Si l'arbitraire est la seule règle que suit ce corps de 600 hommes devant quelles libertés, devant quels droits si sacrés qu'ils soient, s'arrêteront-ils?

Il est temps que le peuple de cette ville y songe sérieusement. Depuis quatre ans il s'est soumis à l'impôt forcé de près d'un million de dollars par an que le gouvernement radical lui a imposé pour payer cette armée de sbires qui n'a eu d'autre rôle efficace que de maintenir la population de la ville et des paroisses sous un joug odieux et détesté. Le moment peut venir où les usurpateurs croiront nécessaire d'employer encore cette docile organisation, qui sert Kellogg après avoir servi Warmoth, à supprimer les derniers vestiges de liberté laissés aux Louisianais et à étouffer dans les urnes de scrutin la voix de la volonté populaire. Le peuple de la Nouvelle-Orléans doit s'attendre à tout de la part du chef de l'usurpation et de ceux qui le servent, et il est bon qu'il soit prêt à tout événement. La saisie du *Bulletin* aura été un avertissement salutaire qui, nous l'espérons, ne sera pas perdu.

LES WARM SPRINGS DE LA CAROLINE DU NORD.—Nous avons reçu, hier soir, la visite de M. J. A. Sample, le directeur de l'établissement des eaux minérales du comté de Madison, Caroline du Nord.

M. Sample a pris des logements au City hotel et compte passer trois jours à la Nouvelle-Orléans. Ceux qui désireront le voir pour obtenir des renseignements pourront le trouver de neuf heures du matin à midi et de trois heures à six heures de l'après midi.

Le temps du trajet pour se rendre aux divers points au Nord, est de plusieurs heures plus court par la voie de Mobile que par toute autre route. C'est la seule ligne qui ait des voitures dites "Pullman Palaces Cars" de cette ville à Louisville, Charlotte et les eaux de la Virginie. Deux changements de moins que par toute autre ligne pour tous les points au Nord.

Louisiane.

—Le *Sugar Planter* annonce que les dommages causés au chemin de fer de Bayou-Grosse-Tête par les eaux des crevasses, n'ont pas été aussi grands qu'on l'avait craint; on travaille activement à les réparer.

Ce journal dit que la paroisse d'Ouest Baton Rouge n'a pas encore eu assez de pluie. Il conseille de semer un peu de sel sur chaque pousse nouvelle du maïs semé dernièrement, afin de la préserver des chenilles.

—Nous lisons dans le *Franklin Sun*, que le colonel Isaiah Garrett, un des citoyens les plus distingués du Nord de la Louisiane, et résident de Monroe, a été le 7 courant, renversé de sa voiture par un accident et qu'il est mort des suites de ses blessures le 9. Ses funérailles, dit le Monroe Telegraph, ont été imposantes.

LA MISSION DE M. DE HATZFELD EN ESPAGNE.—La mission de M. de Hatzfeld, en Espagne a échoué, nous dit le télégraphe. Quant à l'objet de cette mission nous ne croyons pas qu'il ait été, comme dit la dépêche, d'offrir à Serrano un prêt d'argent hypothéqué sur les îles Philippines. Car alors le secret était inutile. Le but de cette mission était beaucoup plus important et évidemment hostile à la France.

Voici, du reste, ce qu'on écrit de Madrid, à la date du 1er juin, au *Mémorial diplomatique*:

Quant à M. de Hatzfeld, il a été reçu par le conseil des ministres réunis. Je n'ai pas la prétention de connaître les secrets d'Etat, cependant je puis vous donner l'assurance que l'envoyé confidentiel de M. de Bismarck a fait connaître sans détour au gouvernement espagnol le but qu'il poursuit.

Les ministres, en l'écoutant, se regardaient les uns les autres stupéfaits. Il en est un (je ne puis ni ne dois le nommer) qui, à la sortie de cette conférence, a dit à une dame haut placée, avec laquelle il disait: "Je ne puis vous révéler ce qui s'est dit au Conseil, c'est un secret d'Etat, mais je vous avoue que je n'aurai jamais cru qu'il entrât dans la tête d'aucun diplomate *tanta lastucia unida a tanta maldad*, autant d'astuce unie à autant de perversité."

Je vous laisse à penser quels commentaires on fait ici sur les intentions de la Prusse à l'égard de la France. La source de laquelle je tiens les détails que je viens de vous donner ne me laisse aucun doute sur la véracité de la réponse du ministre à la dame en question.

—Le *Courrier de la Rochelle* annonce que Mme Ecarlat-Geismar vient d'être engagée au théâtre du Grand-Opéra de Paris.

—On lit dans le *Gaulois*:

"Une affaire des plus graves, qui a vivement ému le ministère de la guerre et autour de laquelle on a essayé de faire le silence le plus complet, occupe actuellement le parquet.

"Samedi dernier, six soldats d'un régiment caserné dans un des faubourgs de Paris ont été arrêtés porteurs de 144 livres de plomb provenant de cartouches. Le lendemain, dimanche, onze autres ont été arrêtés. Il paraît qu'il y a beaucoup de leurs camarades compromis, et que le nombre des cartouches disparues est immense.

"Les six premiers arrêtés ont été conduits par le service de sûreté chez M. Fouqueteau, commissaire de police. Ils fondaient le plomb en lingots et le vendaient, 72, rue de C.... Quant à la poudre, ils ne veulent pas dire ce qu'ils en ont fait.

"L'instruction de cette étrange affaire continue."

Une bibliothèque publique vient d'être créée par les soins du vice roi d'Egypte et logée dans les bâtiments du ministère de l'instruction publique. Ce dépôt est destiné à centraliser les trésors de l'ancienne littérature arabe, dispersés dans le pays. Mais il doit en même temps contenir les ouvrages les plus importants de la librairie moderne, en tant que relatifs à l'Egypte; ils y figurent déjà en partie sur les rayons. Ce qui donne surtout à cette collection une grande valeur, c'est la réunion de tous les anciens manuscrits du Coran ou autres, qu'on est parvenu à rassembler.

C'est ainsi qu'on y trouve actuellement une trentaine de copies, fort précieuses, du Coran, parmi lesquelles figure celle qui est due à Gaafar "le véridique," la plus ancienne de toutes. Elle est de l'année 720 après Jésus-Christ, tracée sur peau de gazelle, formant des feuilles de 84 centimètres de hauteur et 23 de largeur, en écriture coufique.

—Le prince Demitry Tchawtschadze, descendu au grand hôtel de Vienne, vient d'y être victime d'un vol considérable. Un jeune homme, qu'il avait admis dans son intimité, lui a enlevé pour plus de 30,000 roubles de valeur.

Le voleur a dérobé entre autres choses 4 robes de dame, en soie; 3 revolvers d'un travail exquis; un sabre à poignée d'or, sur lequel sont gravés les mots "général Piron"; une sainte vierge avec un cadre en or, enrichi de gros diamants d'une valeur de 6,000 roubles; un costume monténégrin; plusieurs uniformes russes, ainsi que tous les papiers et documents appartenant au prince. On croit qu'il s'est dirigé sur Paris.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

La saisie des formes du Bulletin.

Voici quelques détails sur la saisie des formes du *Bulletin*, dont nous avons dit quelques mots dans notre numéro de dimanche.

Les caractères d'imprimerie dont se servait le *Bulletin*, faisaient partie de l'ancien matériel du *Herald* qui était sous le coup d'une saisie et en la possession du shérif qui en avait constitué M. Byerly le gardien, en l'autorisant à s'en servir. Ces caractères ont été adjugés, samedi matin, par le shérif, à un nommé Houlihan qui, après avoir été invité trois fois dans la journée à en prendre possession, a fini par déclarer qu'il n'en prendrait possession que le lundi. M. Byerly, demeurant gardien des caractères, crut devoir continuer à s'en servir dans l'intérêt même de l'acquéreur, pour lequel la prise de possession serait plus facile avec les caractères dans les formes que dans les cases.

Mais vers dix heures, la présence d'hommes stationnant dans la rue aux alentours des bureaux du *Bulletin*, fit soupçonner quelque mauvais dessein, et lorsqu'à minuit les formes durent être placées dans une charrette pour être transportées à l'imprimerie Weed où le tirage du *Bulletin* se fait d'habitude, l'un des rédacteurs crut devoir accompagner la charrette avec les rapporteurs du journal.

Deux hommes sans uniformes, nommés Lynch et Bechtel, se présentèrent alors et déclarèrent qu'ils avaient ordre du capitaine Flanagan de saisir les formes. Comme ils n'avaient aucun mandat ou ordre légal, refus fut fait de les leur livrer. Alors, sur un coup de sifflet, une vingtaine d'hommes aussi sans uniformes, apparurent et entourèrent la charrette.

Les rédacteurs du *Bulletin* protestèrent en disant qu'ils ne cédaient qu'à la force et ils accompagnèrent les formes jusqu'à la station de police où elles furent enfermées. Le capitaine Flanagan arrivant, répondit aux questions en disant qu'il avait un ordre du juge de police McArthur, mais il refusa de le laisser voir. Ce magistrat ayant été mandé dit qu'il n'avait pas donné d'ordre. Le capitaine Flanagan dit alors qu'il avait agi sur les ordres du général Badger; il reconnut qu'il n'y avait aucune accusation de portée contre qui que ce soit du *Bulletin*, mais qu'il avait chargé Lynch et Bechtel de saisir les caractères comme propriété volée.

Houlihan survenant déclara qu'il ne relâcherait pas les formes même avec $10,000 de cautionnement.

M. Byerly, qu'on avait averti vint réclamer les formes comme député du shérif qui les lui avait confiées. Il éprouva un refus péremptoire. Les rédacteurs du *Bulletin* voyant que tout était inutile se retirèrent alors et se rendirent à l'imprimerie du *Republican*, où ils obtinrent toutes les facilités désirables pour faire paraître une édition extraordinaire dimanche matin.

Dimanche, le juge McArthur s'est rendu au bureau du *Bulletin* et y a laissé la déclaration suivante:

Bureau du *Bulletin* de la Nouvelle-Orléans, Nouvelle-Orléans, 21 juin 1874.

Ceci est pour certifier que la saisie des formes du *Bulletin* de la Nouvelle-Orléans hier soir par des officiers de la police métropolitaine, a eu lieu sans ma sanction et sans aucune autorité donnée par moi.

A. W. MCARTHUR.

Il résulte de là que toute la responsabilité de cet outrage retombe sur le général Badger. Le shérif étant allé réclamer la propriété enlevée à son gardien, un des lieutenants de Badger lui dit: "Nous connaissons vos sympathies, monsieur le shérif, mais nous avons les nôtres." A quoi le shérif répondit avec beaucoup de dignité: ce n'est pas une question de sympathie, monsieur, c'est une question de devoir. Vous avez pris des propriétés qui me sont confiées par la loi, je demande que vous les rendiez.

Nos confrères du *Bulletin* ont pris toutes les mesures nécessaires pour qu'il n'y ait pas d'interruption dans la publication de leur journal, jusqu'à ce que les caractères qu'ils ont achetés soient distribués. Nous pensons qu'ils poursuivront les auteurs de l'enlèvement, à main armée, de leurs formes.

Vingt-Huitième Anniversaire du Couronnement de Pie IX.

C'est le 16 juin 1846 que Pie IX a été élu Pape par le Conclave, mais ce n'est que le 22 qu'il a ceint la tiare. Le 28e anniversaire de cet événement a été célébré en grande pompe, dimanche soir, par les catholiques de la Nouvelle-Orléans, réunis dans la grande salle de l'Exposition. L'estrade était décorée de guirlandes de verdure entremêlées de fleurs et de nombreuses bannières pendaient des galeries. Deux d'entr'elles portaient les inscriptions: "non licet," "non possumus." Au dessus du fauteuil destiné à l'Archevêque de la Nouvelle-Orléans, était un magnifique portrait de Pie IX.

Diverses sociétés catholiques sont arrivées au son des fanfares et sont allées prendre les places qui leur étaient affectées dans la salle et les galeries, déjà remplies d'une affluence considérable.

Vers huit heures Mgr Perché, archevêque de la Nouvelle-Orléans, a fait son entrée, suivi de son clergé, et est allé prendre place au centre. Son arrivée a été saluée par des applaudissements prolongés.

Lorsque les dignitaires de l'Eglise ont eu pris place, le juge T. Wharton Collens a été présenté à l'assemblée comme devant présider la réunion, et il a prononcé quelques paroles de remerciement, en faisant allusion à l'occasion qui réunissait dans le monde entier tous les catholiques, "pour attester leur joie du 28ème anniversaire du grand et glorieux pontife Pie IX."

Après la courte harangue du juge, lecture a été donnée d'une longue liste de vice-présidents et ceux-ci ont été invités à prendre place près de l'estrade.

MM. Thos. G. Rapier, Victor Séré et Wm. Byrne ont été désignés comme secrétaires.

M. Alfred Bourge a prononcé alors un discours en français, et M. Grœbel un discours en allemand.

A ce moment, lecture a été donnée d'un télégramme de New-York ainsi conçu:

"Les catholiques de New-York félicitent les catholiques de la Nouvelle-Orléans à l'occasion de ce glorieux anniversaire du règne de Pie IX."

Les applaudissements enthousiastes ont accueilli la lecture de ce télégramme.

L'honorable Thomas J. Semmes a prononcé ensuite un long discours sur la situation de la Papauté en Europe et sur les persécutions dont les catholiques sont victimes dans divers pays.

Lecture a été donnée ensuite des résolutions suivantes qui ont été adoptées avec une approbation unanime. Ces résolutions ont été proposées par le docteur Thomas Layton jeune.

"Attendu que Dieu tout puissant, dans son infinie sagesse et bonté, a conservé la vie de notre bon et glorieux Pontife, et attendu que nous voyons un nouvel anniversaire de son couronnement;

"Résolu que cette assemblée des Catholiques de la Nouvelle-Orléans salue avec joie et reconnaissance ce vingt-huitième retour du jour où, par le choix de l'Esprit Saint, Pie IX a été créé Souverain Pontife et organe infaillible de l'Eglise de Dieu;

"Résolu que tandis que nous déplorons les persécutions que l'Eglise et son Pasteur Universel ont à souffrir des usurpations et des envahissements sacriléges du Césarisme, nous contemplons dans le triomphe de la joie le courage indomptable et la sainte majesté de notre glorieux Pontife en résistant aux attaques des ennemis que l'esprit du mal a suscités de toutes parts pour l'asservir lui et l'Eglise qui lui est confiée;

"Résolu que nous offrons nos prières pour la préservation de la santé et la longue vie de notre grand Pape; nous demandons qu'il vive jusqu'à ce que tous ses ennemis soient confondus; qu'il puisse voir le jour où l'Eglise jouira de la paix, et dans un calme parfait poursuivra sa suprême mission, la conversion morale et religieuse du monde."

Après quelques explications, les résolutions suivantes présentées par M. John G. Devereux, ont été unanimement adoptées après quoi l'assemblée s'est dispersée.

"Attendu que Monseigneur Vital Antonio Gonzales d'Oliveira, Evêque d'Olinda, a été poursuivi et condamné par le ministère et la magistrature de l'Empire du Brésil, à quatre ans de détention et de travaux forcés, pour avoir avec autant de courage que de dévouement rempli le devoir de sa charge en maintenant la doctrine et la discipline de l'Eglise de Dieu;

"Attendu que le gouvernement du Brésil a eu la présomption de dicter à l'Eglise quelles personnes devraient être reçues et conservées dans sa communion; et qu'il a entrepris de la priver du droit sacré qu'elle a de décider qui mérite d'être admis comme un de ses membres, et qui doit être exclu de son sein;

"Attendu que ce même gouvernement et ces mêmes magistrats ont, par une inconséquence où l'arbitraire s'ajoute à l'outrage, prêté leur appui aux membres des sociétés secrètes qui se sont imposées de force aux associations et confréries catholiques, tandis qu'ils soutiennent comme appartenant à ces mêmes sociétés secrètes le droit d'être seuls juges de toutes les demandes d'admission et de toutes les causes d'exclusion.

"Attendu que malgré l'approbation donnée par Sa Sainteté Pie IX à l'acte par lequel l'évêque d'Olinda avait interdit ces confréries prétendues catholiques où s'étaient glissés des membres des sociétés secrètes, le gouvernement a sévi avec cruauté contre l'évêque, non seulement pour avoir ainsi exercé son autorité légitime, mais même pour avoir publié le bref approbateur de notre Saint Père le Pape.

"Attendu que ces actes du gouvernement du Brésil et de son docile instrument la magistrature, sont une tentative de s'emparer du gouvernement intérieur de l'Eglise, et de mettre dans les questions de foi et de morale le pouvoir temporel au-dessus de l'autorité spirituelle;

"Nous, Catholiques de l'Archidiocèse de la Nouvelle-Orléans, réunis en assemblée publique, déclarons

"Que nous considérons la persécution exercée contre l'Evêque d'Olinda pour des actes en conformité avec ses devoirs religieux, comme un outrage à la liberté de conscience commis non seulement sur l'Evêque lui-même, mais sur tous les fidèles confiés à sa charge Pastorale;

"Que nous remercions Dieu de vivre sous un gouvernement constitutionnel qui, loin d'entraver l'action de l'Eglise, lui garantit, ainsi qu'à toute autre paisible association religieuse ou séculière, une égale liberté et le droit plein et entier de se gouverner elle-même;

"Que si d'un côté nous voyons avec une profonde sympathie les souffrances de l'illustre Evêque, de l'autre nous le félicitons de la fermeté héroïque avec laquelle il a rejeté la juridiction de la cour, n'a point voulu se défendre, prêt à accepter et à supporter cette épreuve de sa fidélité à l'Eglise de Dieu; et nous nous réjouissons d'apprendre avec quelle persévérante fermeté il a refusé de céder à l'emploi de la violence conseillé par le Grand Orient du Brésil;

"Que nous voyons avec un juste orgueil et une vive satisfaction avec quelle vigueur la cause du glorieux Evêque a été soutenue par Sa Grâce le Primat et les autres Evêques du Brésil, par le clergé catholique et les fidèles en général; et nous répétons avec eux les paroles de l'Evêque d'Olinda lui-même: "Un Evêque avec l'Evangile pressé sur son cœur et la croix dans sa main, est invincible."

On nous communique la dépêche suivante que nous insérons avec plaisir:

Monsieur Collignon,
Président de l'Union Catholique,
Nouvelle-Orléans.

Le Saint Père a reçu avec un plaisir extrême le télégramme que vous lui avez envoyé et remerciant l'Association de cœur, il lui envoie avec une affection paternelle la bénédiction demandée.

Rome, 21 juin. Card. ANTONELLI.

Une imposante cérémonie dans le Troisième District

Dans l'après midi de dimanche, Monseigneur Perché, archevêque de la Nouvelle-Orléans, escorté par plusieurs sociétés catholiques ayant à leur tête une fanfare composée de jeunes amateurs du troisième district, s'est rendu à l'église de St-Vincent de Paul, rue des Grands Hommes entre Clouet et Montégut, où l'attendait une foule considérable, pour donner la confirmation à cent vingt-cinq jeunes gens qui s'étaient préparés pour la cérémonie.

Ces cent vingt-cinq jeunes filles et jeunes garçons avaient tous leur uniforme de première communion, et c'était un charmant spectacle que de les voir défiler devant le maître-autel pour aller recevoir à genoux la confirmation dans la foi catholique.

A sa sortie de l'église, l'archevêque a été accompagné de nouveau jusqu'au palais archi-épiscopal, où le corps de musiciens amateurs ne s'est retiré qu'après lui avoir donné une brillante sérénade.

La société protectrice des animaux commence à battre en retraite.

M. Bernau a réfléchi probablement que son zèle l'avait entraîné trop loin et il a jugé qu'il était prudent de se relâcher un peu de sa sévérité, agissant comme les aéronautes qui jettent une partie de leur lest pour empêcher leur ballon d'être précipité du haut des nuages blancs de fantaisie sur la terre nue de la réalité.

La société protectrice des animaux est disposée à signer un traité de paix avec les compagnies de chemins de fer urbains et les amateurs de combats de coqs, en renonçant indirectement à poursuivre. L'affidavit présenté devant la cour du juge Staes par son président, M. Bernau, a été renvoyé samedi, parce qu'aucun des représentants de la société n'a fait acte d'apparition.

Il en a été de même pour l'affidavit fait contre les frères Armand et Octave Bélot, les propriétaires du *cock-pit* de la Louisiane, qui avaient été arrêtés, il y a deux semaines, et mis en liberté sur leur simple reconnaissance.

Comme les frères Bélot ont une license de la ville pour tenir leur établissement, M. Bernau a pensé qu'il ne se tirerait pas à son avantage de ce procès et il a préféré s'abstenir que d'encourir une défaite certaine.

Les abus de la société de protection ont d'ailleurs fait crier tant de monde, qu'elle se voit sérieusement menacée d'être déclarée inconstitutionnelle et abolie sommairement.

Si M. Bernau ne sait pas modérer son zèle à propos, il vivra comme les roses l'espace d'un matin!

Qu'il prenne pour devise de la Société ce précepte de l'immortel fabuliste: "patience et longueur de temps font plus que fureur et que rage!"

Southern Dramatic Club.

Nous avons eu le plaisir d'assister hier soir à la représentation donnée au théâtre St-Charles par les membres du SOUTHERN DRAMATIC CLUB. La salle était comble et les amateurs se sont acquittés de leurs rôles dans les deux pièces qui avaient été choisies pour la circonstance,—"Isabelle et Bowled out,"—avec beaucoup de conscience et non sans une certaine verve.

Quoiqu'il fasse bien chaud en ce moment pour rester longtemps enfermé, notre belle jeunesse dorée cherche volontiers une occasion de se réunir pour passer une soirée agréable. Nous croyons donc devoir remercier en son nom les membres du *Southern Dramatic Club* qui ont contribué à l'égayer pendant quelques heures.

Examen.

Nous recevons une gracieuse invitation de Mlle Cooper, directrice de l'école de la rue Quartier, qui nous prie d'assister aux exercices de fin d'année de ses élèves qui auront lieu vendredi, le 26 juin, à onze heures.

Mlle Cooper voudra bien agréer nos sincères remerciements.

Encore une querelle sanglante.

Dans une querelle survenue vers sept heures et demie, hier soir, au Lac Pontchartrain, entre Pierre Cadet et sa tendre moitié répondant au nom d'Estelle, cette dernière s'est armée d'un mousquet chargé à plomb et a fait feu délibérément sur son époux et maître, avec l'intention bien évidente de le faire passer de vie à trépas.

Pierre Cadet a été blessé au bras et à la poitrine. Sa blessure, cependant, n'est pas dangereuse. La belliqueuse Estelle a été conduite à la station de police du 5ème precinct et mise sous les verrous.

Il ne fait pas bon d'avoir pour mère de ses enfants une femme qui manie si agréablement le mousquet!

Voleurs mis en fuite.

Les voleurs ne réussissent plus depuis quelque temps et tous leurs efforts échouent devant la vigilance de nos concitoyens, qui ont pris l'éveil après les nombreux vols du mois passé.

Vers quatre heures et demie, dimanche matin, deux fripons se sont glissés dans le magasin de M. John Burnstone, au No 275 de la rue Poydras, dans le but de s'enrichir aux dépens du prochain, mais ils avaient compté sans leur hôte, car le propriétaire, qui ne dormait que d'un œil, les a aperçus et leur a tiré deux coups de pistolet.

Les coquins ont pris la fuite, mais, ils ont été poursuivis, et l'un d'eux, répondant au nom de John Alexander, a été capturé rue Poydras près Bassin.

On a appris plus tard que ce John Alexander n'était autre que Wm. Williamson, qui vient de passer quatre années au pénitencier.

Accident.

M. Carroll Johnson, demeurant rue St-André près Annonciation, en faisant jouer la batterie d'un pistolet Derringer, qu'il tenait à la main, l'a fait partir accidentellement et la balle est entrée en biais au-dessus de son œil droit en traçant un sillon sanglant sur le front.

La blessure n'est pas grave heureusement.

Un Incendiaire.

Vers neuf heures et demie, samedi soir, un feu allumé par un incendiaire s'est déclaré dans une petite maison attenante à la grocerie de M. M. J. Morris, au coin des rues Claiborne et Gravier. Il a été éteint promptement par les locataires et les dégâts ont été insignifiants. On a trouvé dans la petite maison où l'incendie a éclaté, des chiffons et des sacs saturés d'huile de pétrole.

TEMPERATURE.—23 juin 1874.

Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 A. M.	80	27
12 M.	86	30
3 P. M.	82	28
6 P. M.	82	28

—Deux mots de la fin pour un. C'est Gygès qui nous les fournit.

Un éditeur en vogue lui disait dernièrement;

—Dès qu'il y a quinze jours de calme, les commandes nous arrivent de tous côtés. Tout aussitôt les avocats se présentent; ils parlent, et c'est fini. Tout s'arrête: la France reprend ses oreilles d'âne pour les écouter.

L'autre, Gygès le prête à M. Disraeli. C'est le portrait de M. de Gambetta:

—C'est Danton plus petit et défiguré.

CRESCENT STORE.—Ce magasin situé rue Bourbon 17, entre les rues Canal et Douane, offre à partir de demain un superbe fonds de marchandises sèches à des prix tellement réduits qu'on ne peut raisonnablement rien désirer de plus. Nous recommandons particulièrement des grenadines, des alpacas, des bas finis pour dames et maints autres articles de fond ou de fantaisie, qui forment un assortiment des plus complets.

—Nous lisons dans la *Correspondance franco-italienne*:

Dans l'après-midi du 25 mai, le comte Faina, d'Orvieto, frère du député de Pérouse, revenant en voiture de la foire de Viterbe, a été fait prisonnier par quatre malfaiteurs sur la route postale toscane, entre Montefiascone et Orvieto. Après l'avoir conduit dans les montagnes voisines, les bandits ont fait savoir à sa famille qu'ils demandaient pour son rachat 150,000 lires.

C'est la seconde fois depuis deux mois que pareil fait se produit sur ce territoire, à quelques heures de distance de la capitale. Malheureusement, ce dernier *ricatto*, d'après les nouvelles arrivées cette nuit, aurait eu une fin tragique: le comte Faina aurait été tué par les brigands.

24

En bon français.—Il n'y a aucune bonne raison pour qu'une population qui parle français soit catéchisée en latin. Si nous décrivions les propriétés des amers dits Hostetter's Stomach Bitters dans le jargon de la profession, pas un lecteur sur vingt ne comprendrait à quoi ils sont bons. Nous aimons mieux dire simplement que ces amers possèdent des qualités fortifiantes, régularisatrices et purifiantes de l'ordre le plus élevé, que les ingrédients végétaux dont ils se composent sont éminemment sains et salutaires et que le stimulant qui est combiné avec eux est le plus pur qui puisse être manufacturé. Nous les prescrivons, non en latin de cuisine, mais en bon vieux français, comme un remède contre la langueur, la débilité, l'état nerveux, l'indigestion, les affections du foie, les fièvres intermittentes, la constipation, les rhumatismes et l'abattement, et comme un préventif contre toute maladie produite par le miasme qui remplit les ateliers ou endroits foulés de monde ou qui, dans les districts marécageux ou les défrichements, met en péril la vie ou la santé des habitants. C'est ce que disent les masses et ce qu'elles ont dit pendant les vingt dernières années.

Succès basé sur le mérite.

Les droguistes—qu'ils vendent en gros ou en détail—disent généralement qu'aucun des remèdes offerts au public américain a jamais, en si peu de temps, trouvé autant d'acheteurs que le Golden Medical Discovery du Dr. Pierce. On ne saurait prétendre que cette popularité soit due à une publicité plus grande que celle qui a été donnée à d'autres médicaments, car tel n'est pas le cas. L'explication du succès dont nous parlons se trouve dans les merveilleuses guérisons opérées par le Medical Discovery dans des cas de bronchites, de maux de gorge et d'affections pulmonaires; ajoutons que la science n'a encore rien inventé de semblable pour purifier le sang—propriétés qui en font un remède souverain dans les maladies de foie et celles qui proviennent du sang, telles que scrofules et maladies de la peau.

Le Medical Discovery non seulement réalise les espérances des personnes qui y ont recours, mais les surpasse de beaucoup. Ceux qui lui sont redevables de leur guérison sont des annonces *vivantes*. Aussi, n'est-il pas étonnant que le pharmacien qui tient à plaire à sa clientèle ait toujours à leur disposition une grande quantité de ce précieux remède.

Jesup, Iowa, 5 mai 1873.

Au Dr. R. V. Pierce,

Cher monsieur—Nous vous annonçons avec plaisir que vos remèdes se sont vendus infiniment mieux que nous le pensions. Nous les considérons comme les meilleurs qu'il y ait. Tout le monde en fait l'éloge.

21juin—6t v&c R. L. SMITH & Co.

Décédé, hier, à 2 heures P. M., ALEXIS LOUIS GROSSARD, natif de Nantes, France, âgé de soixante-quatorze ans. Les amis et connaissances de sa famille sont priés d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui à 2½ heures P. M., le convoi funèbre partira de sa demeure, rue Conti No 99, entre Bourbon et Dauphine.

De la part de Madame Clémence Deschamps.

Décédée dimanche matin, 21 juin 1874, à minuit et demi à l'âge de quatorze ans et demi, MARIE ROSE LEOCADIE fille aînée de feu François Xavier Lazare et d'Elizabeth Cora Pourchy.

Système Rambon.

IL est bon de faire savoir au public que F. RAMBON, teinturier, rue Bourbon près Bienville, est l'auteur d'un système nouveau et infaillible pour le parfait nettoyage et la remise à neuf des couvertures de laine blanche, quel que soit leur mauvais état [illegible] Europe. On peut se procurer chez lui des spécimens de couvertures nettoyées et remises à neuf par son système, comparés avec les couvertures qui ne sont pas encore nettoyées. 11juin—1m—PP

Consulado de la República Mexicana.

POR el quinto Juez de civil de la ciudad de México se cita a Don Próspero Orti..., para que se presente ante dicho juzgado [illegible], en el término de treinta días contados desde el 11 de Mayo último.

Nueva Orleans, junio 23 de 1874.

L. M. AVENDAÑO, Consul interino.

23 junio—7

Salle Grunewald.

SECOND CONCERT D'ÉTÉ (seconde série).

Mardi, 23 juin 1874.

Le Grand Orchestre du professeur ROBERT MEYER, et l'obligeant concours de M. J. Metéyé, ténor.

On trouve des programmes aux magasins de M. L. Grunewald, et le soir du concert, à la salle. Les concerts auront lieu dorénavant les mardis et les vendredi soir.

La souscription est $5 les douze billets. Prix du billet, 50 cents. 22 juin—1f

Salle Grunewald.

Grand Concert au bénéfice des Inondés.

LUNDI, 29 JUIN 1874.

Sous la direction des prof.

Rob. Meyer et G. Collignon,

Secondés par un chœur de quatre-vingt-dix chanteurs et chanteuses et un grand orchestre, sous les auspices du comité suivant

W. S. Pike, A. Baldwin, Jacob Hassinger, E. F. Cavilliebeuvre, A. Bader, Joseph Mitchell, B. T. Walshe, W. W. Stevens, E. A. Tyler, R. H. Yale, J. A. Gresham, Jos. R. Walker, W. E. Hall, M. Frankenbush, W. S. Brown, John H. Ludwigsen, A. J. Doize, Emil Wrede, G. Porteus, Jas Walace, Edgar Nott, J. E. Austin.

PREMIÈRE PARTIE.

Le prof. R. Meyer, chef d'orchestre

1° Ouverture de la Muette de Portici.....Auber
2° Concerto pour violon.....R. Meyer
Mr. Caulier.
3° Air du Trovatore.....Verdi
Chanté par Mme Comes.
4° Morceaux de Nabucco.....Verdi
5° Grande marche de Tannhauser.....Wagner

SECONDE PARTIE

Le prof. Collignon, chef d'orchestre

1° Ouverture d'Oberon.....Weber
Grand Messe, en sol.....Weber
a Kyrie.....Chœur
b Gloria.....solos, sopranos et ténor
c Credo.....chœur solo soprano
d Agnus Dei.....solo alto
Dona Nobis.....solo soprano
e Sanctus
Benedictus.....Quatuor et chœur
5° Ave Maria—solo de violon et accompagnement d'orchestre.....Gounod
Chanté par Mme Comes.

Prix du billet $1.—Places réservées 50 cents extra.

On peut acheter des billets aux magasins de bijoux et au magasin de musique de Grunewald, No. 129 de la rue du Canal. 23 juin—

Banque du Canal de la Nouvelle-Orléans.—Nouvelle-Orléans, lundi, 22 juin 1874—Aujourd'hui à une réunion spéciale des directeurs, un dividende semi-annuel de cinq pour cent a été déclaré payable aux actionnaires le premier lundi de juillet prochain.

CH. JUMONVILLE, Caissier.

23juin—15f

Guérison du Charbon.

Aux Négociants et aux Planteurs.

LE Charbon sévissant parmi les mulets et les chevaux des habitations, le Price-Current publie une liste des remèdes qui le préviennent et en assurent la guérison.

On peut se procurer, aux bureaux du journal, Nos 129 et 131 de la rue Gravier, des numéros extra avec ou sans les cartes de négociants. 23juin—1f

Disparu.

UN jeune homme a disparu hier matin de chez lui à la suite d'une forte fièvre. Il est habillé de drap brun, un chapeau de feutre noir bas, âgé de 17 ans, taille environ 5 pieds, 4 pouces, barbe naissante, quelques boutons sur la figure. Des renseignements seront reçus avec reconnaissance au No 46, rue de Chartres. 23juin—

A Louer.

L'ETABLISSEMENT de Billards, bien connu sous le nom de salon de Billards de Miller. Le loyer commencera seulement le 1er Septembre A. C., mais celui qui loue l'établissement peut en prendre possession tout de suite. [illegible] GEO. B. PITTMANN. 22juin—1m.

Avis.

APRES une pratique à la Nouvelle-Orléans de vingt-cinq ans, le soussigné a décidé, en considération de la triste condition des affaires, à donner des consultations gratuites à tout le monde dans les offices suivants: No 179 rue Baronne, encoignure Girod, de 10 à 12 heures a. m.; No 4 rue Annonciation, près rue Delord de 1 à 2 heures p. m.; coin Canal et Bourgogne de 3 à 4 p. m.

DR. B. MAAS, 180 Canal.

24 mai—1m

A. Billet & Co.

FONT savoir au public qu'ils ACHETENT DES MEUBLES neufs et de seconde main. Les personnes qui désirent vendre leurs meubles trouveront plus d'avantage à s'adresser à leur agent, M. Miramon, au No. 25 de la rue St-Louis, que de les vendre à l'encan. M. Miramon se charge également des déménagements ainsi que de la réparation et de l'emballage des meubles. Matelas à ressorts faits sur commande à $25. 30avril—6m.

Potion du Dr Brodie.

NOUS sommes en pleine saison de diarrhées et de maladies d'intestins; chaque famille devrait donc avoir la POTION DU Dr BRODIE. Elle a un goût agréable, on peut la donner, en toute sûreté, aux enfants en bas âge, et elle guérit toujours. L'action en est douce et n'est jamais suivie de la constipation. On peut sauver bien d'une existence en ayant recours à temps à cette préparation.

A vendre par toutes les pharmacies.

I. L. LYONS, (Successeur de Ball & Lyons,) propriétaire, Au coin des rues Camp et Gravier. 4juin—1m—PP

Bureaux de la Compagnie du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, 124 rue du Canal—Nouvelle-Orléans, 20 juin 1874. A une réunion des directeurs, tenue le 16 courant, un dividende de Quatre Dollars a été déclaré payable aux actionnaires à partir du 1er juillet 1874.

C. C. LEWIS, Secrétaire.

21 juin au 1er juillet.

Bureaux de la Compagnie du chemin de fer d'Orléans coin Laharpe & White.—Nouvelle-Orléans, 16 juin 1874.—A une réunion du Bureau des Directeurs de cette Compagnie, tenue le 8 du courant, un dividende de trois piastres par action a été déclaré, payable aux actionnaires le 1er juillet 1874.

Le dividende sera payé au bureau de M. J. Plaisant, président de la compagnie, No. 8 rue St-Louis, de midi à 3 heures de l'après midi.

F. TISNE, Jr., Secrétaire.

16 juin—au 5 juillet.

Bureaux du Southern Mutual Gas Light Company—Nouvelle-Orléans, 2 juin 1874—Conformément aux amendements que les actionnaires ont faits à la charte de cette Compagnie—amendements qui réduisent le capital et la valeur des actions, il a été résolu, aujourd'hui, par le conseil de direction,

Que tous les certificats d'actions non forfaits, soient appelés. Le secrétaire donnera un reçu en vue de l'émission de nouvelles actions. Les actionnaires sont respectueusement invités à se présenter aux bureaux de la compagnie, No 73 de la rue Carondelet;

Par ordre de la Direction.

A. B. SEGER, Président.

7 juin—12f

Avantages Spéciaux.

OFFERTS aux acheteurs, des Pianos Steinway, Knabe, Westermeyer et Pleyel. Prix modérés, et faciles. Pianos de seconde main à $50, $60, $75, $100, $150, $175, tous en parfait état, solides, payables mensuellement et au meilleur marché pour du comptant. Accords et réparations de pianos à des prix très raisonnables.

LOUIS GRUNEWALD, Marchand de Pianos, Grunewald Hall, No 18, rue Baronne. 21juin—3f—PP.

Portefeuille trouvé.

UN portefeuille contenant divers papiers, ainsi qu'un ticket de railroad, en faveur de Passman et sa famille. S'adresser au No 60 rue Tchoupitoulas; décrire les papiers, et en payant les frais d'annonce. 21juin—2f

$10,000 de récompense

A LA PERSONNE, homme ou femme, qui ne trouvera pas ce qu'il lui faut en fait de machines à coudre au Dépôt de Machines à coudre de Gregg. Ces machines se louent à raison d'$1 par semaine, et le montant du loyer est affecté au prix d'achat de toute machine que l'on pourra plus tard choisir. Les meilleurs accessoires, le fil, l'huile et les aiguilles pour toute espèce de machines, à vendre à meilleur marché que dans aucun autre établissement de la ville. Réparation de toute espèce de machines. Vieilles machines prises en échange. Venez examiner vous-mêmes, ou adressez-nous un mot pour que nous passions chez vous.

GREGG'S STEAMBOAT SEWING, Machine Depot, 4 Bourgogne, près Canal. 21 juin—1 m—

Demande de place.

UNE demoiselle venant de Paris, parlant le français, l'anglais et l'allemand, désire se placer dans une famille en qualité de gouvernante. Elle est bonne couturière et peut travailler sur toutes les machines à coudre. Elle s'entend parfaitement à soigner les enfants, peut se rendre en dehors de la ville [illegible]. Elle donnera les meilleures recommandations. S'adresser au No 150 de la rue [illegible], à Mlle Mathilde. 21juin—3f

Tortues de Mer.

NOUVELLEMENT reçues, de l'île Tombalaya, une très grande quantité de tortues de mer et à vendre par Ramon José, aux étaux 5, 7, 9, 11, 13 et 15 du marché français. Celles pesant de cinquante à cent livres seront vendues à raison de 8 cents la livre, et celles pesant de 10 à 25 livres, à raison de 10 cents la livre. 17juin—6f

A la Cour de District des Etats Unis pour le district de la Louisiane—Dans l'affaire E. Marquese & Co., vs. J. Block & Co., en faillite.—Avis à ceux que cela concerne.—Les soussignés donnent avis qu'ils ont été nommés syndics de J. Block & Co., de la ville d'Opelousas, dans la paroisse St-Landry, dans l'Etat de la Louisiane, dans les limites du dit District—lesquels Block & Co., ont été déclarés faillis, sur la pétition des créanciers, par la Cour de District du dit District.

Date du 19 juin 1874.

A. BONNECAZE, A. MARKS, } Syndics.

20juin—20,24,28,1juil.

A Vendre.

UN Marché privé, situé dans un excellent quartier et ayant une très bonne clientèle. On vendra aussi le wagon et le cheval. Les conditions seront libérales. S'adresser à M. E. Eude notaire, Passage de la Bourse No 24, de midi à une heure. 21 juin—3f

A Louer.

UN magasin en briques à trois étages, avec croisées en fer. No 60 rue Decatur, à côté des Magasins Bleus occupés par Queyrouze & Bois. S'adresser au bureau de A. Pitot, avocat, No 17 rue Royale. 20 juin—1m

A Louer,

A la Baie St-Louis, près de l'Avenue Nicholson.

UN joli cottage renfermant six chambres, meublées en grande partie, avec deux chambres à donner, quai, wharf et cabane à bain, jardin plein d'arbres fruitiers, etc. Prix pour la saison $150 seulement. S'adresser sur les lieux au propriétaire, C. Attaway, Baie St-Louis, ou en descendant à l'Avenue Nicholson. 10 juin—1m

L'Union Française,

BUREAUX, RUE ST-LOUIS, No. 9.

Le public est informé que l'Union Française tient à la disposition des cultivateurs, artisans et ouvriers en tous genres. Des livres sont ouverts pour recevoir les demandes des travailleurs et celles des personnes désirant les employer. Un bureau gratuit a lieu au siége de la société les Lundi, Mercredi, Vendredi soir à 7 heures.

Président, L. BRETON.

11juin—

AUX GOURMETS.

CONFISERIE RESTAURANT.

Au coin des rues Conti et Bourgogne.

A. COUDREAU, propriétaire. Ayant ouvert une confiserie restaurant à l'endroit ci-dessus indiqué, je suis prêt à remplir toutes les commandes qui me seront adressées.

Je fournirai à repas aux familles, à domicile, aux conditions les plus avantageuses.

Et exécuterai promptement les ordres pour bals, soirées, mariages, lunches et piques-niques. On trouvera toujours à mon établissement des gâteaux, des crèmes à la glace et des biscuits glacés.

SALON DE LUNCH. 4 juin—1m2fps

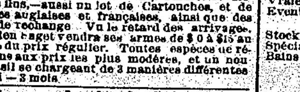

Avis aux amateurs de chasse.

MR JULIEN SAGET prévient le public et messieurs les chasseurs, qu'il vient de recevoir de sa manufacture le plus beau spécimen d'armes à feu qu'il ait encore reçu. Ces armes sont de différentes qualités et assorties, savoir: Breech Loading, Lefancheux, Central fire, et à Baguettes, Carabines Maynard, Christ et Revolvers fins,—aussi un lot de Cartouches, et de Capsules anglaises et françaises, plus un stock de pièces de rechange. Vu le retard des arrivages, M. Julien Saget vendra ses armes de 5 à 25 au dessous du prix régulier. Toutes espèces de réparations aux prix les plus modérés, et un nouveau fusil se chargeant de 3 manières différentes. 20 mai—3 mois.

Guérison radicale de l'Epilepsie.

(Remède Secret.)

M. P. JEGOU, Docteur en Médecine, déclare qu'il est le seul dépositaire d'une poudre qui guérit radicalement l'Epilepsie, la Folie Epileptique, l'Hystérie, la folie Hystérique et la Chorée ou danse de St. Guy. Afin que le public ne puisse avoir aucun doute sur ces guérisons étonnantes, le Dr. P. Jegou s'est mis à la disposition des Docteurs de l'hôpital de Charité et de ceux du bureau de Santé pour traiter gratuitement, à l'hôpital, les malades atteints d'Epilepsie. Un paquet de cette poudre a été déposé entre les mains du chef du bureau de Santé pour constater qu'elle n'est pas dangereuse.

Ce médicament précieux a été employé en France, avec le plus grand succès pendant plus de vingt ans, et les preuves les plus positives en ayant été données, le Dr. P. Jegou a cru rendre un service à l'humanité en se chargeant de faire connaître les merveilleux effets de cette poudre.

Consultations gratuites de 12 h à 2, et de 5 h à 7, à la pharmacie de M. F. Clavol, encoignure St. Pierre et Dauphine.—Paiement après guérison radicale. 24 mai—1m

JOHN G. WAGNER,

A L'ENSEIGNE DE LA "BOTTE ROUGE"

Angle des rues Ursulines et Dauphine.

BOTTES, SOULIERS ET BOTTINES,

27mars—au 12 juillet à bon marché!

ERNEST CABAUD,

Fabricant de Chaussures à Vis,

RUE DAUPHINE No. 60, entre Bienville et Conti.

SYSTÈME BREVETÉ PERFECTIONNÉ.

C'EST donc par le moyen de ce système que Mr. Cabaud peut fabriquer des chaussures très élégantes et solides et les vendre à des prix très modérés. 7avril—1an.

PIERRE PAVIA

Fabricant de Chaussures à vis.

PREMIERE FABRIQUE DU SUD.

Au No. 153 de la rue Royale, entre les rues Pierre et Toulouse.

INVENTEUR breveté et fabricant de chaussures à vis métalliques. Elles ne peuvent pas être dévissées; elles ont remporté le premier prix à la Foire de l'Etat de la Louisiane, la médaille en or en 1872 et la médaille en argent en 1873. 7avril—1an

MORRISON & WOODWARD.

M. B. MORRISON, T. J. WOODWARD,

Autrefois Morrison, Buck & Co.

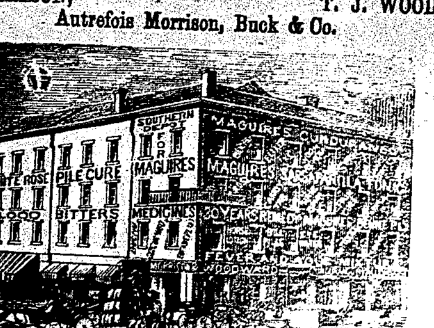

Marchands Commissionnaires,

AGENTS POUR

STRAIGHT KENTUCKY WHISKIES,

Agents des Fabricants et co-Propriétaires DANS LES ETATS DU SUD,

DES

Médicaments de Familles de Maguire.

DEPOT DU SUD,

Coin Canal et Magazine,

NOUVELLE-ORLEANS.

Lisez les témoignages suivants reçus tous les jours des citoyens bien connus de la Nouvelle-Orléans, de St-Louis et du Sud Ouest.

LES GRANDES DÉCOUVERTES MÉDICALES DU SIECLE.

MAGUIRE'S CUNDURANGO,

LE GRAND REGULATEUR DU FOIE ET DU SANG.

BENNE PLANT,

POUR LA DIARRHÉE, LA DYSSENTERIE, LE CHOLÉRA, LES MALADIES D'ÉTÉ, LE DÉVOIEMENT, LA DENTITION, GRAND PRÉSERVATIF DU CHOLÉRA ASIATIQUE.

SARSAPARILLA TONIC,

TONIQUE INCOMPARABLE, PURIFIE LE SANG ET RENOUVELLE LE SYSTEME.

Cordial délicieux au goût, combinant les vertus de la Salsepareille, du Yellow Dock, du Teillingia du Calesaya, du Burdock, du Wahoo, du Blood Root, etc.

Le Cundurango de Maguire n'a aucun rapport avec le soi-disant remède contre le cancer connu sous le même nom et qui n'est que l'extrait fluide (dans son état de crudité) de cette substance végétale, tandis que le

CUNDURANGO DE MAGUIRE

est un composé végétal, préparé scientifiquement par James Maguire, chimiste éminent de St-Louis, et qu'il exerce les effets les plus merveilleux et les plus salutaires sur le système, chose que nous pouvons prouver à la satisfaction des incrédules.

Le conseil important aux personnes domiciliées dans les districts inondés sera la lettre suivante signée par un ancien facteur de coton et marchand commissionnaire de la Nouvelle-Orléans:

Be air, 10 mars 1874.

Paroisse d'Ouest Bâton-Rouge, Louisiane.

Messieurs,—A mon retour chez moi, j'ai eu l'occasion de faire usage des Bitters Cundurango de Maguire. Mon palefrenier avait le frisson. Je lui donnai une dose du remède, et l'effet en a été si complet, que ni la personne ni le frisson ne sont revenus. Je suis sujet, à cette époque de l'année, à des attaques bilieuses et j'ai recours aux Bitters Cundurango. Ces Bitters ont dissipé la sensation de langueur que j'éprouvais. Il expulse la bile du système, sans provoquer d'irritation. J'ai connu MM. Maguire toute ma vie; ce sont des hommes d'une haute intégrité, des chimistes renommés, et je suis persuadé qu'ils conserveront à leur médicaments toute leur pureté et toute leur valeur actuelle. Je considère le Cundurango pour les cas de fièvre, l'extrait de la Plante Benne pour les affections de l'intestin comme des remèdes inestimables sur les habitations, surtout dans les districts inondés, où ces maladies sévissent si cruellement après la disparition des eaux. Veuillez m'envoyer une douzaine de flacons du Cundurango, une douzaine d'extraits de la Plante Benne et une douzaine de la Salsepareille-Tonique.

W. VON PHUL.

A MM. MORRISON & WOODWARD, coin Magasin et Canal, Nouvelle Orléans.

Bureau de Robert L. & Wirt Adams, No 41 rue Union, Nouvelle Orléans, 21 mars 1874.

Messieurs Morrison, Woodward & Co., Nouvelle-Orléans,

Messieurs,—Depuis plusieurs années, je souffrais d'une maladie du foie et de la dyspepsie, qui ont ensuite dégénéré en jaunisse. L'été passé, j'ai suivi les ordonnances de deux des médecins les plus éminents de cette ville; et ma famille et mes amis considéraient que ma guérison était à peu près impossible. Je suis allé alors aux sources de l'Etat du Mississippi, près de Summit; et après y avoir fait un séjour d'un mois, je suis revenu tout aussi malade et fort affaibli. Je fus alité pendant trente jours et obligé de garder la chambre. Enfin, ma femme perdant tout espoir pour moi de guérison, manda près d'elle quelqu'un de mes amis du Mississipi. A peu près à cette époque, son attention fut appelée sur le Maguire's Cundurango Liver and Blood Bitters, dont elle acheta une bouteille. J'en fis usage et je ne tardais pas à voir mes fonctions digestives se rétablir et l'appétit revenir avec énergie. Depuis plusieurs mois, le peu de nourriture que je prenais était rejeté sans avoir été digéré. Persuadé que je dois la vie et la santé à l'usage du Cundurango Bitters, j'écris ceci pour le soulagement des malades, et non pas comme une réclame pour votre médicament. Si vous croyez que la publication de ma lettre peut vous être de quelque utilité ainsi qu'au public je vous autorise pleinement à en faire l'usage qu'il vous plaira.

Votre dévoué, ROBERT L. ADAMS.

MAGUIRE'S CUNDURANGO.

Nouvelle-Orléans, 28 avril 1874.

Messieurs MORRISON & WOODWARD, coin Canal et Magasin.

Messieurs—Ayant fait usage du Maguire's Cundurango Liver Kindney and Blood Bitters, et en ayant éprouvé le plus grand bienfait, nous désirons vous exprimer notre haute appréciation de ses vertus particulièrement comme modificateur, dépurateur, diurétique et purgatif agissant aussi directement que le Calomel, le blue mass et d'autres préparations mercurielles, sans cependant avoir les effets irritants et dangereux de ces derniers remèdes. Persuadés que votre médicament possède toutes les vertus qu'on lui reconnaît nous le recommandons à tous ceux qui souffrent de l'Indigestion, de la Constipation, des Maux de tête, de la Fièvre en frisson et d'autres maladies causées par la paresse du foie et des reins.

James F. Casey, Collecteur de la Douane.
Johnson Armstrong, 53 Camp.
Jack Wharton.
Robert L. Adams, de la maison Robert L. & Wirt Adams.
B. P. Ethel, 73 Poydras.
John F. Thomas, 108 Camp: Gazette Office.
G. A. Hamilton, Mail Agent, Katie and Lee.
Mason Pilcher, 109 Customhouse.
Peter Moran, (Page et Moran).
Robert Chapsky, 44 Magazine.
Silas Weeks, 43 Carondelet.
C. A. Green, 52 Union.
J. Harrison, 209 Camp.
A. S. Davidson, Canal Street Ferry.
Charles Grice, steamer Natchez.
Chas H. E. Colton, 271 St. Mary.
Jas Littlejohn, 59 Natchez.
S. Pascay, 222 Joséphine.
A. C. Pierpont, 6 0 Camp.
John M. Burrows, 72 Gravier.
P. J. Punch, Propriétaire et Editeur du Merchants and Brokers Price Current.
Charles R. Bailey, 38 Magazine.
R. W. Young, 19 Camp.
E. K. Converse, 84 Magazine.
J. Janney, 117 Commune.
L. J. Doise, 63 Baronne.
J. P. Harrison, Jr. 44 Baronne.
J. W. Davis, de la maison Davis & Freret.
H. Carter, Canal Street Ferry.
R. A. Owen, steamer Natchez.
F. B. Green, coin Perdido et Freret.
Edward Newman, Third et Baronne.
James H. Rummel, Our Home Journal.
W. S. Mount, Carondelet et Union.
Thos J. Woodward, 94 Constance.
John A. Russell, 2, Second.
Thomas O'Neil, 143 Common.
D. A. Wilson, Agent Air Line Piedmont R. R.
Thos A. Harris, Editeur Weekly Times.
Rev. A. J. Tardy, 296 Joséphine.
Jno G. Parham, de la maison J. U. & M. M. Payne & Co.
J. R. McConnell, 290, Philip.

Lisez le témoignage suivant de feu le Rév. P. de Smet, le célèbre missionnaire Indien:

Université de St-Louis, 9 juin 1872.

MM. J. & C. MAGUIRE,

Un long usage de votre excellent extrait de la Plante Benne, m'autorise à dire que c'est un très bon remède pour toutes les maladies de l'intestin, ainsi que vous le déclarez. Toutes les fois que je l'ai employé, je suis heureux de pouvoir vous assurer qu'il a déterminé un soulagement immédiatement.

Votre Ami, P. J. DESMET, S.J.

Ajouté par le P. Rév. Evêque Ryan:

J'endosse pleinement le témoignage du Père de Smet. P. J. RYAN.

Nous pouvons aussi référer le public à Son Excellence B. Gratz Brown, gouverneur du Missouri; L'hon. Frank P. Blair, sénateur des Etats-Unis; L'hon. Joseph Brown, maire de la ville de St-Louis; et à beaucoup d'autres qu'il serait trop long de nommer.

Nous envoyons avec plaisir par la malle sans frais aucuns, des circulaires à ceux qui nous expriment le désir de les recevoir.

31mai—Dim—Sa—Mar

Grande réduction de prix

AU MAGASIN DE

B. SEMBRE,

Coin St. Louis et Royale.

Articles pour hommes.

Reçu par le steamer St-Louis, un choix splendide de CHEMISES FRANÇAISES, de la célèbre maison Hayem de Paris.

Chemises Toile et devant toile
Chemises Couleur en toile d'Alsace.
Chemises haute nouveauté, application fantaisie.
Devants de chemises brodés et unis
Caleçons, Gilets de Peau
Cols, Mouchoirs, Chaussettes
Cravattes, Cannes et Parapluies, etc.

Articles pour dames à prix coûtant.

Corsets français. Corsets français
Vraies Guipures noires
Eventails, Bijouterie & Jais, Ganterie
Stock complet de Mercerie
Spécialité d'Ombrelles, En tout-cas
Bains de mer, etc., etc.

Articles de saison.

Hamacs Mexicains, Costumes de bains, voitures pour enfants.

Note—L'annonce ci-dessus est sérieuse, nous prions simplement le public de venir s'assurer de la modicité de nos prix.

4juin—1m. mar. j. d.—PP.

Bonne nouvelle pour les buveurs de bière.

AYANT conclu des engagements avec la célèbre BRASSERIE BEST de Milwaukee, je serai à même de fournir ce célèbre breuvage à ma clientèle pendant la saison. Ma maison est la seule où se vend la véritable Milwaukee. Le prix du verre est de CINQ CENTS.

HUGO REDWITZ, Au No. 182 de la rue de la Commune. 5 juin—1m.

J. A. HYVER. F. T. OPLE.

HYVER & CO.

Fabricants de Chronomètres et de Montres.

AU No 66 de la rue Bienville, près Royale, Nelle-Orléans. Ils se chargent de la réparation de toute espèce de montres fines. La réparation des pendules, des boîtes à musique, &c., &c., est l'objet d'une attention particulière. Les prix sont des plus raisonnables. 10juin—1m

NEW ORLEANS SAVINGS INSTITUTION 156 rue du Canal.

DIRECTEURS:

Dr. W. Newton Mercer.

L. F. Generes, David Urquhart, George Jonas, John G. Gaines, Thomas A. Adams, Carl Kohn, Thos. Allen Clarke, Christian Schneider, Chas. J. Leeds, Samuel Jamison.

Intérêts sur les dépôts.

L. F. GENERES, Président.

CHAS. KILSHAW, Trésorier. 29mars—1an

MORRISON & WOODWARD,

Fabricants, Agents et Négociants-Commissionnaires.

SEULS agents pour la vente des célèbres médicaments de Maguire pour la famille; de l'Ame Cundurango pour le foie; du tonique à la salsepareille, du Benne Plant, &c.; agents pour la vente du Silver Uterine supporter, du Dr. L. A. Babcock.—Bureau et dépôt, No 1 de la rue des Magasins, coin Canal. 7avril—1an.

Liquidation Positive.

P. MALLARD,

55 Rue Royale.

DESIRANT clore ses affaires pour cause de santé et devant terminer sa liquidation pour le 31 Décembre 1874, offre à sa nombreuse clientèle et au public en général son beau stock de meubles riches et ordinaires, ainsi que son riche assortiment de Glaces, de Bronzes, Pendules, Porcelaines, Cristaux et Articles de Fantaisie, Corniches, Rideaux, Etoffes pour meubles, Soieries et Stores et Papier peints, le tout au dessous des prix de fabrique ou d'importation.

Les fabricants de meubles et tapissiers trouveront un bean choix d'articles tels que Vernis anglais, américain, et poli, français, bois et placage de toutes sortes, tels que Palissandre, Bois de Rose, Grenadier, Acajou, Noyer, Citronnier, etc. Quincaillerie pour meubles, presses et outillage, établis et machine à moulure. 31 mai—3m MVD—PP

AVIS PUBLIC.

Comité de Distribution.

DUNCAN F. KENNER, Chairman.

J. M. SANDIDGE, ROBERT HARE, H. F. JOUBERT, A. G. OBER, T. D. MILLER, JAMES LEWIS, JOHN R. CLAY.

Le comité s'assemble chaque jour à 10 heures A. M. au No 23 rue Carondelet. Toute demande de secours, soit verbalement ou par écrit, doit être faite au chairman, ou par l'entremise du chairman, au bureau du comité. 25avril—PP

AVIS PUBLIC.

Comité de Secours en général.

HON. LOUIS A. WILTZ, Maire, Chairman et Trésorier.

JOHN PHELPS, DUNCAN F. KENNER, ROBERT HARE, S. JAMISON, J. U. PAYNE, T. L. AIREY, J. M. SANDIDGE, A. G. OBER, D. LANAUX, T. D. MILLER, B. F. JOUBERT, J. H. OGLESBY, JAMES LEWIS, JOHN R. CLAY.

Le comité s'assemblera au Salon du Maire le vendredi de chaque semaine, à 7 heures du soir. 25avril—PP

Le Docteur FORMENTO,

A l'honneur d'informer ses clients, que durant son absence momentanée de la ville, M. le docteur H. de Rancé se chargera de sa clientèle.

Le docteur de Rancé a transféré son domicile, au No 337, rue des Remparts, ancienne demeure du docteur FORMENTO.

Heures de consultation: de 9 à 10 heures A. M., et de 3 à 4 heures P. M. 6 juin—15f—MAJD

MARCHANDISES SECHES POUR DU COMPTANT

Les marchands de la ville et de la campagne sont informés que la maison

C. Jaubert & Co.

20..........CHARTRES..........20

Reçoit journellement des marchandises achetées aux encans de New York pour du comptant et qu'elle vend de même à un bon marché exceptionnel.

Les acheteurs au comptant se souviendront du No. 20, DE LA RUE DE CHARTRES. NOUVELLE ORLEANS.

19avril—2m PP. DMaV&lm

A la Renommée des Sirops.

73..........Decatur..........73

NOUVELLE-ORLEANS.

Grande réduction de prix. Sirop au jus de fruits garantis.

GROSEILLE, FRAMBOISE, FRAISE, LIMON, ORGEAT, VANILLE, ANANAS, SALSEPAREILLE, VINAIGRES FRAMBOISÉS, ETC., ETC.

10 mai, 4m—3 P S.

Clay Peas de la Caroline.

1000 sacs Clay Peas de la Caroline, à vendre, en lots au gré des acheteurs, par JOHN B. LAFITTE & CO.

14 juin—12f

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 22 JUIN.—CLASSE No 147.

1er.	2me.	3me.	4me.	5me.	6me.	7me.	8me.	9me.	10me.	11me.	12me.	13me.	14me.	15me.
59	9	32	38	58	22	11	50	14	46	51	7	—	—	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement, dans les salons de la Compagnie.

En témoignage, nous apposons notre signature Nouvelle Orléans, Louisiane, ce 22 juin 1874.

H. PERALTA.
ADAM GIFFEN.
Commissaires.

Méfiez-vous des fausses Loteries.

Hôtels, Restaurants, &c.

Sources de Bladon—Alabama.

CES célèbres sources sont situées dans une pinière saine, à cent milles au-dessus de Mobile et à vingt-quatre heures seulement de la Nouvelle-Orléans par chemin de fer et par bateaux. L'hôtel est ouvert pour la saison. Des bateaux partent de Mobile tous les MARDIS et SAMEDIS soir; ils arrivent à Bladon le lendemain. Prix de la pension, $2 50 par jour, $15 par semaine et $50 par mois. Moitié prix pour les enfants et les domestiques de couleur. MM. Isaacson & Seixas, marchands de groceries, aux Nos 68 et 68 de la rue de la Commune, sont agents pour la vente de l'eau de Bladon en barils; ils sont autorisés à conclure des arrangements avec les familles, pour la saison, et ils donneront les renseignements qu'on désirera obtenir.

14juin—1m J. CONNER & CO., Propriétaires.

Warm Springs.

COMTÉ MADISON, Caroline du Nord,

J. A. SAMPLE

Surintendant général.

Ancien propriétaire du LACLEDE Hotel Mobile, Ala.

CE magnifique hôtel, agrandi et remis à neuf l'hiver, dernier restera ouvert pendant toute l'année.

Pension.—$40 par mois, $12 50 par semaine et $2 par jour. Enfants au-dessous de 10 ans et domestiques de couleur, moitié prix. Service de la malle et express tous les jours. S'arrêter à Morristown sur le East Tennessee & Virginia Rail-Road pour se rendre aux sources. 10juin—mar.J.S. fr.

Hôtel Shady Grove.

A BILOXI, MISSISSIPPI.

M. URBAIN RAMBAUT a l'honneur d'informer le public et les familles en général, qu'il vient de réparer son hôtel, et qu'on y trouvera tout le comfort désirable. Ses prix sont des plus modérés. 6juin—1m

Montgomery White Sulphur Springs.

L'OUVERTURE de ce célèbre établissement aura lieu le 1er juin. Les bâtisses ont été réparées et meublées d'une manière qui ne laisse rien à désirer sous le rapport du comfort et de l'élégance. Les propriétaires n'ont rien négligé pour rendre le séjour des WHITE SULPHUR SPRINGS agréable à leurs pensionnaires, qui y trouveront un exprès, bureau de poste, un bureau de télégraphe, etc., etc. Le corps de musiciens de l'Académie Navale d'Annapolis, Md., a été engagé pour la saison.

Les voyageurs quittent le chemin de fer A. W. & O. à Big Tunnel, et se rendent aux Sources (qui sont à un mille et demi de là) par un embranchement. 23mai—2m.

Hotel et Restaurant

A EST PASCAGOULA.

LE soussigné ayant acquis l'établissement si populaire de F. E. Hall, situé sur le bord de la mer, à Est Pascagoula, a l'honneur de prévenir ses amis de la Nouvelle-Orléans et le public en général, qu'il en fera l'ouverture le 25 courant. La cuisine de la maison est excellente.

Prix: Par mois, $40; par jour, $2 50. Réduction libérale pour les domestiques et les enfants.

Il y a, à l'usage des pensionnaires, de belles bancs à bains et tous les autres agréments que peuvent souhaiter ces derniers.

21mai—3m JOS. PACTEAU.

L'Hôtel de la Grand'Ile.

S'ouvrira le 6 Juin, pour la saison de 1874. C'EST LE SEUL ENDROIT DU SUD où l'on prend les VÉRITABLES BAINS DE RIS SAC.

Prix de la pension: $50 par mois, $15 par semaine, $3 par jour. On fera un rabais libéral pour les familles et les personnes qui passeront la saison à l'hôtel. Il y a maintenant une nouvelle et excellente route (le chemin de fer de la Louisiane et du Texas de Morgan) jusqu'au bayou des Allemands, et de là, par le bateau à vapeur Bossier, jusqu'à l'établissement. On voyage le jour. Pour plus de détails, s'adresser à M. C. A. Whitney & Co. et voir les petites affiches.

16mai—3m B. M. FOOT, Propriétaire.

HOTEL DE L'EUROPE,

A Biloxi.

M. BOULO prévient ses amis et le public en général qu'il vient de réparer son établissement, qu'on y trouvera, à des prix modérés, tout le comfort désirable. Il se recommande aux voyageurs et aux touristes de la Nouvelle-Orléans. 8mai—4m

Restaurant Cosmopolitain,

13 et 15....RUE ROYALE....13 et 15

Entre les rues Canal et Douane.

LOUIS CHAPLAIN, Propriétaire.

ON y trouvera tout ce que la saison fournit de plus délicat et toute espèce de vins; de même tout ce qu'il faut pour les Soirées, les Mariages, etc.

Il y a des Salons particuliers au premier; des Chambres élégamment meublées, à louer à la semaine ou au mois.

Le Restaurant est ouvert jusqu'à minuit.

26 déc—1an

Avis aux Contribuables.

DEPARTEMENT DES FINANCES.

Hôtel de Ville, Nouvelle Orléans, 19 juin 1874.

Pendant le temps qu'il faudra pour dresser la liste des taxes de 1874 qui n'ont pas été payées—liste qui doit être publiée—ce Département—le Conseil de ville y consentant—continuera à recevoir la taxe de 1874, sans exiger de frais ou de pénalités, jusqu'au 30 juin 1874, inclusivement.

LOUIS SCHNEIDER, Administrateur des finances.

19juin au 30 inclus.

AVIS AUX CONTRIBUABLES.

TAXES DE VILLE ET D'ETAT

des années écoulées sont payées aux taux les plus bas possibles, par

BARNETT & CAMMACK, Courtiers,

10 mai—au 1 jlt. Au No 12 de la rue Carondelet.

Avis important aux contribuables et aux personnes qui paient licences.

Bureaux du Percepteur des taxes d'Etat 2ème District, au No 20, de la rue du Canal, Nlle-Orléans, Lne.

TOUTES les taxes d'Etat de l'année 1871 sont actuellement entre les mains du shérif et doivent être payées immédiatement si l'on désire éviter les saisies et les ventes. Tous les comptes de licences et les taxes de 1872 sont dans le bureau du shérif. Les taxes de 1873, maintenant dues, et les taxes de 1873 sur les propriétés foncières payables en 1874, doivent être payées au bureau de perception si l'on veut éviter les saisies et les ventes en vertu de la loi 47, relativement à la perception des taxes.

20mai—30f. H. H. HARRIS, Percepteur.

Important Notice to Tax and License payers.

Office State Tax Collector 2d District, No. 231 Canal Street, New Orleans, La.

ALL State taxes for the year 1871, are now in the hands of the Sheriff, and must be paid immediately to save seizure and sale. All Capital taxes, and Licenses for the present year, may be found at the sheriff office. The taxes for the year 1872, now delinquent, and the taxes for 1873 on real Estate, payable in 1874 must be paid at this office immediately to save seizure and sale, under act 47, for the collection of the same.

may 30—30f. H. H. HARRIS, Collector.

AUX

Contribuables et aux propriétaires.

JE me charge de faire opérer le paiement des TAXES ARRIÉRÉES de VILLE et d'ETAT sous un escompte qui varie de 15 à 65 pour cent sur le montant de la taxe.

Je me charge aussi de la LOCATION des PROPRIÉTÉS et de la perception de leurs loyers.

29mai—1m12 B. NAUTRE, No 79 rue Bienville.

RÉCLAMATIONS.

LES ETRANGERS (français, allemands, italiens et autres) ayant des réclamations contre le gouvernement des Etats-Unis pour propriétés prises pendant la guerre, peuvent en recouvrer le montant en s'adressant à

J. G. EUSTIS, Avocat, commissaire des Etats-Unis, No 33 de la rue Carondelet, N O. Boîte 2027 du bureau de la poste. 1mai—3 m

AVIS

Aux détenteurs de bons de l'Etat de la Louisiane.

Avis est donné à tous les détenteurs de bons de l'Etat de la Louisiane, d'une émission quelconque, qui, conformément à une loi de l'Assemblée Générale, approuvée le 24 janvier 1874 et connue généralement sous le nom de "funding bill," le bureau de liquidation désigné dans la dite loi a été dûment organisé et a fait préparer des bons consolidés d'une série uniforme, équivalant au montant à soixante pour cent de tous les bons (non payés) de l'Etat, ayant cours à la date du 24 janvier 1874 ... [illegible] Le bureau sera prêt, à dater du 1er juillet 1874, à échanger les dits bons pour tous les bons et mandats valides et qui n'ont pas encore été payés—à les échanger de la manière et sous la forme indiquées dans la dite loi. Les détenteurs pourront présenter leurs bons, après la dite date, à une époque quelconque. L'échange se fera à la Nlle Orléans, aux bureaux des commissaires, et à New-York, aux bureaux de l'agent de l'Etat. Des exemplaires authentiques du "funding bill" seront fournis aux parties intéressées, sur demande adressée à l'hon. P. G. Deslonde, Secrétaire du bureau de liquidation, Nlle Orléans, Lne.

WM. P. KELLOGG, Gouverneur de la Louisiane et Président du bureau de liquidation.

P. G. DESLONDE, Secrétaire d'Etat et Secrétaire du bureau de liquidation.

22mai au 1juil

J. B. CAMORS & CO.

MARCHANDS DE FARINE

—ET—

Négociants Commissionnaires,

61.........RUE TCHOUPITOULAS.........61

NOUVELLE-ORLEANS.